

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 8

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET

Convention de mandat de vente par le réseau France Billet des billets de l'exposition «Savoir et pouvoir sous Ramsès II, Khâemouaset, le prince archéologue» qui se tiendra du 8 octobre 2016 au 22 janvier 2017 au Musée départemental Arles antique

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311656**

I – RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

- Par **délibération n°230 du 29 septembre 2006**, l'Assemblée départementale a approuvé le mandat donné à la FNAC pour émettre et vendre en son nom et pour le compte du Conseil départemental des Bouches du Rhône des billets donnant accès à l'exposition « Ingres et l'antique » qui s'est tenue du 2 octobre 2006 au 2 janvier 2007 ainsi qu'aux collections permanentes du Musée départemental Arles antique.
- Par **délibération n°3 du 25 mars 2016**, dans le cadre de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté son budget primitif pour l'exercice 2016.
- Par **délibération n°17 du 27 mai 2016**, l'Assemblée départementale a approuvé le projet d'organisation de l'exposition « Savoir et pouvoir sous Ramsès II, Khâemouaset, le prince archéologue », qui se tiendra au Musée départemental Arles antique du 8 octobre 2016 au 22 janvier 2017. A également été approuvée la convention particulière afférente entre le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et le Musée du Louvre.
- Par **délibération n°16 du 27 mai 2016**, l'Assemblée départementale a approuvé les tarifs d'entrée au Musée départemental Arles antique lors de l'exposition "Savoir et pouvoir sous Ramsès II, Khâemouaset, le prince archéologue".

II – OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet :

- de donner mandat au réseau France Billet, pour émettre et vendre en son nom et pour le compte du Conseil départemental des Bouches du Rhône des billets donnant accès à l'exposition « Savoir et pouvoir sous Ramsès II, Khâemouaset, le prince archéologue » qui se tiendra du 8 octobre 2016 au 22 janvier 2017 au Musée départemental Arles antique,
- d'approuver le projet de convention de mandat de vente de billets annexé au présent rapport,
- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer cette convention,
- d'ajuster en conséquence les tarifs des billets d'accès à l'exposition vendus par le réseau France Billet.

Le réseau France Billet, incluant la FNAC (Fédération nationale d'achats des cadres) est une entreprise culturelle de renommée internationale, présente sur tout le territoire français mais aussi dans trois autres pays. Ses objectifs principaux sont liés à la diffusion de produits culturels, livres, disques, matériels photos, productions multi-média ... Ce réseau, avec la FNAC notamment, s'est aussi spécialisé dans la vente des billets de grandes manifestations culturelles, principalement concerts ou expositions.

La notoriété de cette entreprise lui fait choisir habituellement un nombre restreint de partenariats, ce qui lui permet de valoriser des manifestations de qualité, susceptibles d'intéresser le public le plus large tout en renforçant son image d'entreprise exigeante.

Le réseau est constitué de :

- + de 800 points de vente physiques dont:
 - 87 magasins (France, Belgique, Suisse)
 - 2 plateaux téléphoniques FNAC spectacles France et Belgique
 - les magasins Fnac
 - 326 magasins Carrefour
 - 100 magasins Géant
 - 220 magasins U
 - 53 magasins Intermarché
 - 39 offices du tourisme (Marseille, Aix-en-Provence, Saint-Étienne, Paris...)
 - Certains bureaux de tabac
- + de 6 500 sites web dont :
 - Spectacles.Carrefour.fr
 - FnacSpectacles.com
 - FranceBillet.com
 - Promosorties.com
 - + de 6000 sites web partenaires
 - Des sites mobiles
- Plus de 6 500 comités d'entreprises

Du 8 octobre 2016 au 22 janvier 2017, le Musée départemental Arles antique accueillera, suite à un partenariat avec le musée du Louvre, l'exposition « Savoir et pouvoir sous Ramsès II, Khâemouaset, le prince archéologue » dont les trois quarts des œuvres présentées seront prêtées par le musée parisien.

La mise en vente par le réseau France Billet des billets d'accès à l'exposition, présente l'opportunité pour le Conseil départemental, à travers son musée archéologique, de donner un retentissement médiatique et publicitaire supplémentaire à la manifestation, d'obtenir le patronage d'une entreprise respectée mais aussi l'occasion d'augmenter sensiblement les ventes de billets, le réseau France Billet se chargeant directement de la promotion de l'exposition auprès de ses clients.

III – INCIDENCES FINANCIERES

Ce rapport ne comporte aucune incidence financière pour le budget départemental. Les recettes du musée ne seront, en effet, pas affectées par cette convention car les frais de gestion, de réservation et de commissions sont supportés directement et conjointement par l'acheteur du billet et par le réseau France Billet.

Le Musée départemental Arles antique percevra donc le montant des billets vendus au tarif fixé par délibération n°16 du 27 mai 2016 de l'Assemblée départementale. Le tarif appliqué par le réseau France Billet sera le tarif fixé par délibération n°16 du 27 mai 2016, augmenté de sa commission de 1,70€.

IV - CONCLUSION

Sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL